

## COMMUNE DE MÉRY

Tel: 04 79 63 60 00

email : [accueil@mery73.fr](mailto:accueil@mery73.fr)

web : [www.mery73.fr](http://www.mery73.fr)

## PERMANENCES

Lun : 14h15 - 18h45

Mar : Jeu - Ven : 14h15 - 17h45

Mer : 9h30 - 12h

— SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



● Janvier 2024

# méry Flash



## Recensement de la population 2024

**Le recensement sur notre commune se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024.**

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

**Votre participation est essentielle.** Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire, Nathalie Fontaine

### Le recensement de la population, comment ça marche ?

**Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 18 janvier 2024 sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

**Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet** vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

### Nos quatre agents recenseurs sur la commune

Virginie Jossi



Ingrid Exbrayat



Emeric Gauthier



Elora Drivet





## PROCHAINEMENT

### *Du 19 au 31 janvier 2024 : Mise à disposition du broyeur*

Broyeur réservé aux particuliers  
Renseignements et inscriptions  
préalable en mairie.  
Tél : 04 79 63 56 70.



### *Exposition de toiles sur la commune*

- \* Du 22 au 26 janvier 2024 en mairie
  - \* Du 27 au 28 janvier 2024 à la salle polyvalente
- Tout public, entrée libre  
Thème de l'exposition : L'Équilibre  
Artiste peintre mérolain : M. Jean-Pierre Dumaine.



### *Samedi 20 janvier 2024 Concours de belote*

40 doublettes maximum,  
toutes primées !  
Inscriptions sur place dès 19h.  
Début des jeux 20h.  
Jeu du panier garni, buvette et  
petite restauration.  
Organisé par le Comité des Fêtes.



## URBANISME



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'état met à disposition de nouveaux Cerfa d'urbanisme.

Ils sont disponibles sur le site internet de la mairie : [mery73.fr](http://mery73.fr) ou directement sur le site internet : [service-public.fr](http://service-public.fr).

### *Mardi 23 janvier 2024 : Vœux du Maire*

À partir de 19h au restaurant scolaire.

Le Maire, Nathalie Fontaine, l'équipe municipale et les agents communaux vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2024 et ont le plaisir de vous inviter à la présentation des vœux.



### *Dimanche 18 février 2024 : Dégustation et vente de boudin et de pain*

À partir de 9h, à la salle polyvalente  
Boudin à la chaudière, pain au feu de bois, buvette  
Manifestation organisée par l'ACCA de Méry.

